



### Sommaire

ASC : + 450 € pour tous et de nouvelles mesures ! .....	1
Site de Saint-Mauront : les salariés peuvent se faire du mouron .....	2
Le nouveau Village : séquence 3 .....	2
Restitution de l'enquête triennale, sur les conditions de travail et de stress .....	3
Regroupement sur le site de Pessac Multipôle des Graves .....	3

## ASC : + 450 € pour tous et de nouvelles mesures !

La justice a définitivement entériné que le CSE d'OFS n'avait pas à reverser une partie de son budget au CSEC (CSE central) d'où la redistribution de la provision devenue caduque, soit 450€ à chaque ayant-droit, présent avant le 1<sup>er</sup> novembre 2022. Ce bonus sera à utiliser entre le 2 novembre et le 15 décembre 2022.

Parmi les mesures votées par vos élus pour le budget 2023 des ASC (Activités Sociales et Culturelles), il faut noter :

- le maintien des 200 € supplémentaires attribués en 2022 pour le compte Tatou qui avait été réévalué de 200 € en 2021 pour chaque ouvrant-droit ;
- l'offre de places en crèche est désormais proposée à tous les salariés du périmètre quel que soit leur lieu de travail ou de résidence ;
- le montant du cadeau Noël adulte passe de 170 € à 180 € ;
- les subventions restauration 2022 non consommées par chaque ouvrant-droit lui seront reversées sur son compte Tatou 2022 selon les règles en vigueur ;
- la revalorisation de la valeur du Titre Restaurant à 9,87 € (maximum du plafond URSSAF autorisé en vigueur à date), avec la participation du CSE à hauteur de 60 % soit 5,92 € par Titre.

Il faut noter que les frais de fonctionnement liés aux ASC ne sont que de 0,9 %.

Le compte Tatou est utilisé à 95 % par les salariés. Pour rappel, tous les salariés y ont droit, quelle que soit leur catégorie. L'éventail des possibilités d'utilisation du compte Tatou est très large : remboursement sur factures pour des achats de nature variée, chèques vacances, etc.

### Analyse de la CFE-CGC

Le fonctionnement des ASC du CSE OFS est plébiscité par les salariés, en raison de la simplicité d'utilisation du compte Tatou : pas de feuille d'impôts à fournir, système à la fois inquisiteur et coûteux, multiplicité des possibilités d'utilisation du compte Tatou. Il faut souligner la faiblesse des coûts de gestion inférieurs à 1 % qui permettent de redistribuer la quasi-totalité du budget aux ayants-droits. Cette organisation est possible grâce aux élus du CSE qui participent à la validation des factures.

- ▶ [Le budget ASC 2023](#)
- ▶ [La résolution votée par vos élus](#)

# Site de Saint-Mauront : les salariés peuvent se faire du mouron

Malgré les nombreuses alertes, la Direction maintient le regroupement de toutes les équipes marseillaises sur ce site stratégique, à fortes contraintes de sécurité.

Dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain, la transformation de ce quartier composé d'un habitat très dégradé, de petites entreprises en difficulté et de friches industrielles, voulue par la Ville de Marseille, n'apaise pas les craintes des salariés, victimes ou témoins d'insécurité aux abords du site.

Orange reconnaît le risque de violences externes dans l'évaluation des risques professionnels. Le quartier ne permet pas de sortir s'aérer lors de la pause méridienne et impose une vie en vase clos dès l'arrivée le matin et jusqu'au départ le soir. Cette vie en espace protégé peut avoir des impacts sur la fatigue ressentie et la qualité du travail.

La préconisation émise le 6 juillet 2022 par le médecin du travail pour prévenir les RPS et contribuer à avoir une bonne hygiène de vie et donc de santé, attire l'attention sur l'absence de solutions satisfaisantes de restauration sur place ou à proximité pour les salariés d'Orange

France Siège et le manque de place de parking (378 places pour un besoin de 440 emplacements). Cela annonce un changement anxiogène des conditions de vie au travail en environnement dynamique, sans position de travail attribuée.

En l'état du projet, vos élus ont alerté l'Entreprise sur les risques encourus sur la santé physique et mentale des salariés concernés par ce projet et ont rendu un avis négatif.

## Analyse de la CFE-CGC

Malgré toutes nos alertes, la Direction persiste dans ce projet qui obéit à des logiques extérieures à l'Entreprise. Et ce, au détriment de l'intérêt direct des salariés en termes de sécurité et de qualité de vie au travail. Nous espérons qu'aucune agression grave ne surviendra.

► [\\*Le projet](#)

► [La résolution votée par les élus](#)

## Le nouveau Village : séquence 3

La séquence 3 du réaménagement d'Orange Village concerne 520 personnes dont 8 externes. Les plans ont été présentés pour les équipes DGP qui rejoindront le 6<sup>e</sup> étage du bâtiment A à l'issue des travaux. Mais aucun élément d'aménagement ni de transformation ne concerne les équipes qui rejoindront les bâtiments D et E pour quelques mois l'été prochain ou le site d'Orange Gardens à Châtillon.

La CSSCT a pu réaliser une analyse sur l'expérience vécue par les premiers salariés installés dans les espaces réaménagés du bâtiment A et B. Plusieurs constats :

- Une appropriation inégale des espaces et des quartiers selon les équipes, des zones très denses, qui génèrent du bruit et de la fatigue, des bulles qui restent vides et des conversations téléphoniques qui se déroulent sur la position de travail, des box privatisés en « bureau individuel » occupés plusieurs heures d'affilée, de grandes salles de réunions réservables et non utilisées ; l'outil de réservation des salles de réunion ne fonctionne pas correctement ;

- Des armoires vides et des besoins de stockage inadaptés aux besoins des équipes ;
- Un sentiment d'insécurité à la suite des vols d'objets personnels ou collectifs ;
- Des équipements bureautiques peu ou mal utilisés ;
- L'absence de position de travail attribuée et le télétravail entraînent un manque d'identification des guides-files et serre-files lors des exercices incendie.

La CSSCT préconise d'organiser l'occupation des lieux par demi-étage et non par quartier, d'identifier toutes les salles de réunion sur les plans et d'installer des lumières pour signaler l'occupation.

Il convient d'installer les fontaines à eau, source de bruit et de passage fréquents le plus loin possible des positions de travail.

La réutilisation du mobilier de bureau usagé a entraîné des déceptions, notamment de retrouver des vieux

fauteuils, surtout quand la procédure pour remplacer les fauteuils cassés n'est pas connue par les salariés.

Certains salariés s'isolent et évitent de venir au bureau. Il est nécessaire de rappeler les règles de vie, d'équiper les salariés d'outils pour faciliter leurs déplacements au sein des espaces en fonction de leur besoin et limiter les fortes contraintes pour transporter l'ordinateur, la souris, le clavier, le casque.

Vos élus ont donc rendu un avis négatif concernant cette séquence 3.

### Analyse de la CFE-CGC

L'espace de travail contribue au confort ou l'inconfort du salarié, à sa santé psychique et à la sécurité. C'est une

ressource stratégique pour répondre aux besoins de l'organisation, aux usages des collaborateurs, pour offrir de bonnes conditions de travail. Les élus CFE-CGC ont rappelé à l'Entreprise la nécessité d'en mesurer les impacts sur l'organisation et la transformation du travail afin d'améliorer l'expérience salarié.

- ▶ [\\*Le projet](#)
- ▶ [\\*Le rapport de la Commission](#)
- ▶ [La résolution votée par vos élus](#)

## Restitution de l'enquête triennale, sur les conditions de travail et de stress

Les salariés ont exprimé de nombreux points de vigilance. Les espaces de travail sont perçus comme la cause de détériorations des conditions de travail, car ils dégradent la capacité à se concentrer et nuisent à la confidentialité. Leur localisation géographique peut également être un facteur négatif. La charge de travail est perçue comme s'accroissant en raison de son inadéquation avec les effectifs et le temps nécessaire pour effectuer son travail. Il y a un manque d'anticipation des absences de longue durée. Les réunions d'équipe ne permettent pas de réguler la charge de travail et sa répartition au sein de l'équipe. La reconnaissance par la promotion et la rémunération est en baisse. Les salariés expriment un manque de transparence sur les promotions et les rémunérations. La fierté

d'appartenance est en baisse, et il y a des incertitudes concernant les perspectives d'avenir. Il y a une perception d'une dégradation des relations de travail depuis 3 ans, avec une perte des temps informels. Le télétravail entraîne une perte d'occasion de connaître d'autres collègues. La disponibilité du manager progresse, mais malgré des progrès depuis 2019, les acteurs du soutien ne sont pas identifiés comme des appuis en cas de difficultés.

- ▶ [\\*Les principaux enseignements de l'enquête](#)

## Regroupement sur le site de Pessac Multipôle des Graves

Vos élus ont rendu un avis favorable à ce regroupement des salariés du site Edison vers le site de Pessac Multipôles des Graves. Ce nouveau site est très proche de l'ancien et devrait être plus confortable que le site actuel. Le flex desk n'est pas envisagé pour l'instant et les locaux seront rénovés selon les besoins exprimés par les salariés. L'empreinte écologique des bâtiments a été prise en compte.

- ▶ [\\*Le projet](#)
- ▶ [\\*Le rapport de la Commission](#)
- ▶ [La résolution votée par les élus](#)

Les documents précédés d'un astérisque sont dans [Alfresco](#) dont l'accès est réservé à nos adhérents.

Vos représentants  
CFE-CGC Orange

[Xavier Podevin](#) - secrétaire du CSE, [Laurence Cloix](#) - trésorière,  
[Michel Carlier](#) - secrétaire adjoint, [Chantal Pin](#) - trésorière adjointe,

**Vous aussi vous voulez faire  
bouger les lignes ?**

[Patricia Quédeville](#)- présidente commission Emploi,  
[Elisabeth Denys](#)- présidente commission Handicap,  
[Pascal Douchement](#)- président commission Restauration,  
[Cédric Depoutot](#)- président commission projets,  
[Hugues de Champs](#)- RS,  
[Raphaël Mathon](#)- DSCO

**Rejoignez-nous !** Pour adhérer  
**[c'est ici](#)**  
**Flashez ce code et adhérez à la**  
**CFE CGC Orange**



[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
*abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)*  
*tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFE-CGC](https://bit.ly/annuaireCFE-CGC)*

**Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement sur**